



Université Abdelmalek Essaâdi
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion
Formation Continue

Tél. : 0539-31-34-87, Fax : 0539-31-34-93, Adresse: B.P 1255 Tanger-Maroc
E-mail : encgtanger@encgt.ma, Site : www.encgt.ma

DIPLOME DU CYCLE D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES EN

MANAGEMENT STRATEGIQUE DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA QUALITE

(Formule des Etudiants 2019-2021)

CONVENTION

Vu Loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur, notamment l'article 8 ;

Vu le règlement relatif aux Marchés des travaux, fournitures ou prestation de services au compte de l'Université Abdelmalek ESSAADI – TETOUAN ;

Vu la lettre d'Accréditation émanant du Monsieur le Président de l'Université Abdelmalek ESSAADI et adoptée par le conseil de l'Université, réuni le 29 juillet 2019 ;

Entre les soussignés :

L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger – Route de l'Aéroport, B.P 1255, dénommée ci- après ENCGT et représentée par son Directeur, d'une part;

Et

Mme/Mlle/M C.I.N.

Adresse :

.....ci-après dénommé (e) INTERESSE d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article n° 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet la formation continue sanctionnée par le Diplôme d'Université : Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées.

Article n° 2 : Consistance

Cette formation vise à attribuer à l'intéressé un Diplôme d'Université de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger organisé dans le cadre de la formation continue selon les modalités ci- dessous :

- Thème de la formation : Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées en **Management stratégique des Ressources Humaines et de la Qualité** (DCESS- MRHQ).
- Spécificité de la formation : Le DCESS - MRHQ est un diplôme attribué à des formations spécifiques spécialisées post diplôme organisées par l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger au bénéfice des diplômés (étudiants ou cadres d'entreprises) issus d'une formation de second cycle et disposant des pré-requis nécessaires en gestion.
- Modules de formation : Management et stratégie, Management des RH, RH Opérationnel, Management Qualité et Logistique, Finance et comptabilité, Audit, RH et TIC, Pratique du Marketing appliqué, Séminaires de professionnels.
- Durée de la formation : Trois semestres y compris l'encadrement du projet professionnel.
- L'obtention du diplôme est conditionnée par la validation des modules avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10 et la soutenance du projet professionnel dans un délai qui ne dépasse 24 mois après inscription.

Article n° 3 : Modalités de paiement

Les frais de formation sont arrêtés à la somme de **35 000 DH** (trente cinq mille dirhams) à régler par versement ou par virement bancaire au compte de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) dès l'inscription et selon les modalités suivantes :

- 1^{ère} tranche : 15 000 DH payable d'avance à la signature de la convention et non remboursable en cas de désistement de l'intéressé.
- 2^{ème} tranche : 10 000 DH à régler en début Mars 2020.
- 3^{ème} tranche : 10 000 DH à régler en début Mai 2020.

Article n° 4 : Durée de la convention

Les clauses de la présente convention prennent fin en même temps que la formation dispensée par l'Etablissement. La formation se déroulera au sein de l'ENCG de Tanger.

Article n° 5 : Obligations de l'ENCGT

- L'ENCGT s'engage d'une part, à assurer l'enseignement de l'ensemble des modules prévus dans le cadre de la formation (cours, études de cas, séminaires,) et d'autre part à encadrer le participant pour réaliser son projet de fin d'études donnant lieu à la rédaction d'un rapport et une soutenance devant un jury.
- L'ENCGT délivre, à la fin du cycle de formation, un Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées en Management Stratégique des Ressources Humaines et de la Qualité, aux participants qui ont satisfait à toutes les exigences de cette formation.

Article n° 6 : Obligations de l'INTERESSE

- L'Intéressé s'engage à régler à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger dans le cadre de la présente convention la totalité des frais de formation selon le calendrier sus-mentionné en article 3. Le règlement des sommes dues sera effectué au profit de l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) selon la réglementation en vigueur.
- Le règlement est à effectuer par versement ou par virement bancaire au compte de l'UAE ouvert à la Trésorerie Provinciale de Tétouan.
- Les résultats des examens, suite aux délibérations, ne sont communiqués au participant concerné qu'après avoir régularisé sa situation financière auprès de l'ENCGT.
- L'intéressé s'engage à respecter le règlement interne de l'ENCGT.
- La soutenance du projet de fin d'études (PFE) doit se faire au plus tard le 30 décembre 2021, sauf dérogation accordée par le Directeur d'ENCGT.

Article n° 7 : Frais de timbres

- Les frais de timbre de la présente convention sont à la charge de l'intéressé.

Article n° 8 : Résiliation

- La convention peut être résiliée de plein droit en cas de défaut de paiement ou en cas de non exécution de l'une des clauses de la convention.

Article n° 9 : Litiges

- Tous les litiges découlant de l'exécution de la présente convention seront réglés à l'amiable ou à défaut portés devant le Tribunal de Tanger.

Fait à Tanger, le :

Le Directeur

*L'intéressé
(Lu et approuvé)*